



«Vingt ans après» ou comment la Seymaz a été ressuscitée

Un ouvrage donne la parole aux acteurs de la «renaturation» fondatrice du cours d'eau

Marc Bretton

Le terme de renaturation a été utilisé pour la première fois à Genève il y a vingt ans. L'humanité, comme on dit, ne se posant jamais que des problèmes qu'elle est capable de résoudre, c'est au moment où le sort de la Seymaz revenait sur le tapis que le terme est apparu dans les documents officiels.

Richement illustré de plans et de photos, un livre de 300 pages intitulé «Entre terre et eau: renaturation de la Haute-Seymaz» revient, vingt ans après, sur la saga de l'aménagement de cette rivière, qui lui a permis de sortir du canal qui la corsetait depuis les années 20 et de s'étaler à nouveau, retrouvant en partie la forme de marais qui fut la sienne jusqu'aux assèchements successifs exécutés au début du XX^e siècle.

Cette opération a en effet servi de matrice aux interventions sur la plupart des autres cours d'eau du canton et se pose en modèle: «Si ce livre se destine à un large public, explique Alexandre Wisard, responsable du projet de renaturation, il cible bien les collectivités publiques (communes, cantons) en Suisse, mais aussi en Allemagne, en Autriche, pour leur proposer ce retour d'expérience. Et montrer combien il faut de persévérance, d'écoute et de simplicité pour réussir ces projets.» C'est pourquoi chaque chapitre est suivi d'un résumé en allemand.



L'opération de l'aménagement a servi de matrice aux interventions sur la plupart des autres cours d'eau du canton et se pose en modèle. LUCIEN FORTUNATI/PASCAL FRAUTSCHI

Chronologie

1914-1925 Drainage des marais pour augmenter les rendements agricoles.

1980 Des terrains s'enfoncent, le système de drainage et de canalisation apparaît vétuste.

1995 Le conseiller d'État Claude Haegi lance le programme «Dix ans pour sauver les rivières».

1998 Vote de la loi sur la renaturation de la Seymaz.

1999 Un remembrement parcelaire est refusé. Un groupe de coordination et d'élaboration pour un nouveau projet de zone humide est mis sur pied.

2005 Destruction du canal en béton de la rivière. **M.BN**

Au fil des contributions, d'intéressantes problématiques se dégagent. Parce que faire revenir un site à son état naturel n'est pas une feuille de route détaillée!

Pour les naturalistes par exemple, il faut d'abord déterminer quelle biodiversité restaurer, pour les architectes et ingénieurs, il s'agit d'organiser le retour du marais sur un sol drainé depuis des décennies, pour les agriculteurs de déterminer l'avenir de leur exploitation sur des terres devenues en partie inondables.

L'essentiel a été sans doute de ne pas considérer la renaturation comme la correction d'une erreur, d'une «faute du passé», mais comme une évolution répondant à des injonctions contradictoires à concilier: mieux réguler les crues de la Seymaz en amont, ac-

croître la biodiversité, répondre à la demande publique de lieux de ressourcement, faire évoluer l'agriculture. Cette prise de conscience a provoqué la constitution d'un projet, brisant les habituels fonctionnements en silo de l'État. Elle a été payée au prix d'innombrables réunions, bien souvent bénévoles, pour les acteurs concernés.

Le tout aboutit à la Seymaz paradoxale que nous connaissons aujourd'hui: un marais «naturel», mais régulé par une vanne, un lieu où la biodiversité progresse, mais utilisé par les promeneurs, un secteur entouré d'exploitations où l'enjeu est «de produire moins avec plus de personnes et d'emplois», comme le soulignent les jeunes agriculteurs travaillant sur place.

Pour comprendre comment Genève a réussi la quadrature du cercle, mis tout le monde d'accord, après sept ans d'après discussions tout de même, et réalisé ce chantier à moindre prix, ce livre, préfacé par le conseiller d'État Antonio Hodgers, vaut le déplacement. La méthode de travail pratiquée alors, marquée par la «proximité, simplicité, économie de moyens, revalorisation et réversibilité» pourrait sans doute être souvent répliquée ailleurs.

«Ce livre cible bien les collectivités publiques en Suisse, mais aussi en Allemagne et en Autriche»

Alexandre Wisard
Responsable du projet

L'avenir du périmètre reste à écrire, car les défis sont nombreux: le premier étant le succès des lieux, accompagné de son cortège de voitures à diminuer. Le deuxième porte sur le futur de la nouvelle agriculture et des exploitations entourant les lieux. Le troisième sur sa résistance aux pressions du développement. Son avenir biologique est aussi à suivre: si les végétaux et oiseaux nombreux donnent l'impression que tout va bien, les sols restent marqués par une exploitation intensive; la biodiversité auparavant médiocre est devenue moyenne.

«Entre Terre et Eau», collectif d'auteurs, éditions In Folio. Avec le soutien de l'État de Genève

Migros retire ses moules de Bouchot

Alimentation Migros Genève a décidé de retirer préventivement de ses rayons les «Moules de Bouchot du Mont Saint-Michel» en raison d'un risque de présence de norovirus, susceptible de provoquer une gastro-entérite chez l'homme. Cet article existe en sachet de 1,4 kilo et en sachet de 700 grammes. Un arrêté préfectoral des autorités françaises daté du 3 janvier signale la présence de cette famille bien connue de virus dans une partie de la baie du Mont Saint-Michel. L'enseigne demande par ailleurs de ne pas consommer le produit concerné et, au besoin, de le ramener au magasin. Il sera remboursé. **TH.M.**

On marchera sur le quai des Bergues

Rassemblement Il y aura assurément beaucoup de monde samedi après-midi sur le quai des Bergues. Aux piétons ordinaires qui ont déjà adopté ce tronçon restauré s'ajouteront les piétons militants qui, les premiers, avaient signé la pétition lancée par l'Association transports et environnement (ATE) en faveur de la piétonnisation du quai. Laquelle avait réuni plus de 2500 signatures. Jolie récolte en plein été, au beau milieu des vacances. Si tous les signataires d'hier se retrouvent le 11 janvier à la hauteur du pont de la Machine, cela va faire une «critical» pédestre du tonnerre de dieu. Et si les voitures, condamnées mais toujours roulant dans le secteur, se risquent au contact, cela promet d'animer la défunte «zone de rencontre». **TH.M.**

Le mercredi des nageurs nyctalopes

Loisirs Ce n'est pas demain, mais le 22 janvier, un mercredi soir comme à chaque fois. De 18 h 30 à 20 h, on pourra s'offrir une descente du phare à la nage. Le phare est celui des Bains des Pâquis, bien sûr. Pas de moules, mais des marrons à l'arrivée pour les participants. **TH.M.**

PUBLICITÉ

RSO
GENÈVE

ORCHESTRE
DE LA
SUISSE
ROMANDE

OSR.CH
022 807 00 00

MERCREDI
8 JANVIER
20h00
Victoria Hall

Jonathan
Nott
direction

Karen
Gomyo
violin

BENJAMIN BRITTEN
Concerto pour violon et orchestre op. 15

DIMITRI CHOSTAKOVITCH
Symphonie N° 4 en ut mineur op. 43

Partenaire de diffusion

RTS

Partenaire radio

ESPACE 2

Avec le soutien de